

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19166155

de

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

12 DEC. 2019

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0524 682 205**

Dénomination

(en entier) : **PLUS IMMO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité illimitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Clef, 2 - 7000 Mons**

Objet de l'acte : Modification de siège social

L'an deux mil dix-huit, le douze novembre à 14 heures, Monsieur Felipe Subires Postigo, Administrateur de la SCRI PLUS IMMO; prend la décision suivante :

Il est décidé de procéder au transfert du siège social de la société à l'adresse suivante : Rue de Houdain, 12, à 7000 Mons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h15, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Felipe Subires Postigo,
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).